ÉDUCATION

Les grèves ont fait perdre deux années d'apprentissage aux élèves

Les grèves à répétition dans le secteur de l'éducation nationale ont fait perdre aux élèves deux années d'apprentissage depuis 2003. Selon Benramdan Farid, inspecteur général de la pédagogie au ministère de l'Education nationale «toute une génération, entre 2003 et 2015, a été sacrifiée». Pour rectifier la situation, dit-il, le secteur a besoin d'une stabilité durant cinq ans, sans grèves, à raision de 32 semaines de cours par année scolaire.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - L'école algérienne aurait sacrifié toute une génération. L'aveu qui vient de l'inspecteur général de la pédagogie au ministère de l'Education nationale est amer. Cette génération issue de la réforme scolaire de 2003, selon ce pédagogue, n'est pas apte à intégrer le marché de l'emploi. Pis, il dira que c'est «une cohorte sous-qualifiée pédagogiquement et disqualifiée scientifiquement».

M. Benramdan ne remet pas en cause la réforme scolaire. La raison de cette situation est les grèves répétitives dans le secteur. Ainsi, les différents intervenants lors de la journée parlementaire organisée hier sur la réforme de la refonte du système scolaire ont dressé un réquisitoire contre les grèves dans le secteur de l'éducation. Le secteur est instable depuis 2003 en raison des grèves à répétition, a rappelé dans son intervention la ministre de l'Education nationale. Ceci a d'énormes conséquences.

Farid Benramdan a rappelé que l'année dernière, les élèves n'ont cumulé que 24 semaines de cours durant toute l'année scolaire contre 38 semaines, ailleurs. Cette situation dure malheureusement depuis 2003, dit-il. Résultat : les élèves des cycles secondaire ou moyen ont un retard de deux années d'apprentissage. «Il y a un écart de deux ans entre un élève algérien en fin de cycle moyen ou secondaire par rapport à un autre élève du même niveau, ailleurs. Soit, lorsqu'un élève en Tunisie est en troisième année secondaire, le niveau d'un élève algérien de la même année a en réalité un niveau de la première année secondaire».

Photo : DR

Une instabilité qui dure depuis 2003.

Poursuivant la comparaison, M. Benramdan a ajouté qu'un élève au Qatar cumule un volume de plus de 1 200 heures de cours tandis qu'en Algérie, le volume cumulé est de 468 heures. Ceci en sachant qu'en Algérie, le cycle moyen est compté quatre années et non trois. «Nous avons le volume horaire le plus faible dans le monde», a-t-il indiqué.

L'intervenant a aussi indiqué que 30% des élèves, soit le quart, quittent l'école avant d'atteindre l'âge de 16 ans.

L'intervenant qui exclut le retour à la méthode du seuil pour l'examen du bac a indiqué que le secteur doit connaître une stabilité de cinq ans à raison de 32 semaines de cours durant une année scolaire pour atteindre le niveau des années 1990.

D'où, dit-il, la nécessité de signer une charte d'éthique et de stabilité du secteur, proposée aux syndicats autonomes.

Benramdan a aussi annoncé la tenue d'une conférence nationale de concertation en juillet prochain sur la réforme du cycle secondaire.

S. A.

POUR SAUVER LE LABEL ALGERIA

L'Ordre des architectes pour une charte de fidélité

L'Ordre des architectes plaide pour la mise en place d'une charte de fidélité. Elle définira les balises à ne pas outrepasser pour avoir le made in Algéria.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «Il faut que les matériaux de construction notamment la matière première, les outils de production, les intervenants et la main d'œuvre en termes de production, de fabrication et de placement soient algériens», dira Mustapha Mazouz, président de l'Ordre des architectes de la wilaya d'Alger. Autant de critères et balises qui seront selon lui, incluses dans la charte de fidélité et qu'il ne faudrait pas outrepasser pour avoir le label Algéria.

Prenant part aux 4e rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb, Mustapha Mazouz insiste sur la nécessité de produire algérien, de réaliser algérien et de concevoir algérien. «Nos architectes n'ont rien à envier aux architectes étrangers. L'Algérie a des architectes qui ont fait des merveilles», affirme-t-il. Idem pour la promotion immobilière où il reconnaît la compétence des promoteurs nationaux. «Ils ont un management et un marketing à la hauteur de ceux des bureaux étrangers», dit-il.

Selon lui, même la production algérienne est de «qualité» et surtout avec des prix «imbattables». S'agissant des sociétés étrangères qui ramènent un process et un savoir-faire, le président de l'ordre des architectes de la wilaya d'Alger estime qu'il faudrait qu'«elles installent des académies et des centres de formation pour les Algériens ici en Algérie». Tenues hier à Alger, les 4e rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb ont regroupé 180 participants. Un networking professionnel dédié au service du secteur du bâtiment et travaux publics. «Cette manifestation d'affaires bizness to bizness a pour objectif de faire rencontrer de manière qualifiée les principaux acteurs : les architectes, les promoteurs, les sociétés de construction et les fournisseurs de produits», explique Abdelwahid Louardi, directeur général Antares Développement et organisateur de cet évènement.

Etalées sur deux jours, ces rencontres sont structurées sur des programmes de rendez-vous d'affaires ciblés et préparés. Les participants initient et concrétisent ainsi des contacts qui aboutissent sur des relations commerciales et techniques. Selon l'organisateur, plus de 450 rendez-vous d'affaires sont programmés pour les deux journées, soit une moyenne de 20 rendez-vous de 30 minutes par personne. «Les rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb ne sont pas un salon où on expose mais elles proposent et fournissent de la relation qualifiée. Elle permet de gagner du temps, d'être efficace et d'économiser de l'argent», dit-il encore.

Ry. N.

LE PARTENARIAT ENTRE LA SNTR ET LE FRANÇAIS APRC Y CONTRIBUERA

L'Algérie escompte un gain de 7 milliards de dollars dans le domaine de la logistique

Cent-cinquante à deux cents plateformes logistiques seront progressivement créées à travers le territoire national dans le cadre d'un partenariat entre le groupe public SNTR (Société nationale du transport routier) et le groupe français APRC. Un partenariat qui devrait contribuer à générer un gain de 7 milliards de dollars par an au moins pour l'économie algérienne.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Le développement d'un réseau national de plateformes logistiques est indispensable pour l'économie nationale, considérait hier le président du groupe français APRC (spécialisé dans l'ingénierie, l'exploitation et réalisation de l'immobilier d'entreprise), Karim Abdellaoui. Un tel réseau contribue en fait à une régulation économique et commerciale efficace, à garantir la disponibilité régulière des produits, biens et services, assurer la traçabilité et la fiabilité des prestations et transactions et bien optimiser les coûts, relèvera le président d'ARP, rencontré au siège du groupe public SNTR (Société nationale du transport routier) à Rouiba, en marge d'une visite d'inspection du ministre des Transports, Amar Ghoul. Or, l'Algérie manque encore de plateformes logistiques, même si des infrastructures portuaires, de transport, distribution, stockage, entreposage (notamment les ports secs et entrepôts sous douane) existent.

Le développement d'une chaîne globale de logistique d'approvisionnement et de distribution reste balbutiant, en dépit des actions impulsées par certaines entreprises. Toutefois, en l'absence d'un tel réseau, d'une «solution globale», dira M. Abdellaoui, les opérateurs économiques et commerciaux et autres intervenants se retrouvent confrontés à des surcoûts. Des surcoûts qui peuvent être en effet estimés à plusieurs milliards de dollars, voire à 12 milliards de dollars par an, estimera le président d'APRC.

Avec un coût du produit supérieur de 2O% environ par rapport à la norme mondiale, en raison de cette insuffisance logistique, l'Algérie pâtit donc d'un manque de compétitivité. Dans le but justement de booster cette compétitivité, de développer le marché de la logistique qui pourrait à terme générer un chiffre d'affaires de quelque 15 milliards de dollars par an mais aussi conforter l'essor de la grande distribution, une dynamique partenariale a été enclenchée par le groupe SNTR et le groupe APRC. Ainsi, une joint-venture, dénommée SNTR-Logistics dotée d'un capital social de 300 millions de dinars a été créée entre APRC avec 49% et le groupe SNTR à 51%.

Vocation de cette société mixte, la conception, réalisation et exploitation de plateformes logistiques modernes, répondant aux normes internationales et intégrées, la maintenance, le transfert de savoir-faire, la création de plusieurs milliers de postes d'emplois (40 000 emplois) ainsi que la formation de la relève durant les cinq prochaines années. Un projet au demeurant «important, au financement très important», assurera Karim Abdellaoui, élusif quant au montant d'investissement consacré. Cela, même si le prix du mètre carré avoisine les 300 à 400 euros. Considéré en effet par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) en novembre 2013 pour son caractère « d'intérêt national», maturé durant l'année 2014, le projet est déjà lancé. Ainsi, quatre plateformes logistiques seront lancées dès juin prochain à Oran, Alger, Sétif et Touggourt, comme l'indiqueront le président d'APRC, le directeur-général-adjoint de SNTR-Logistics, Sid Ali Azzouz, ainsi que le président du groupe SNTR, Abdellah Benmaârouf.

D'une superficie de l'ordre de 20 000 m² chacune et appuyées par un dispositif de formation, ces plateformes logistiques devraient être complétées à terme par d'autres plateformes et infrastructures régionales et urbaines à travers le pays. Des démarches ont été entreprises en vue d'obtenir des terrains dans l'ensemble des wilayas du pays, indiquera Sid Ali Azzouz. Dès la finalisation des démarches et l'identification du foncier, le dossier sera examiné par le Conseil national de l'investissement (CNI), permettant de pouvoir passer à la vitesse supérieure.

En effet, les deux partenaires escomptent la réalisation à terme de quelque 150 à 200 plateformes logistiques de tous types à travers le territoire national. Soit une superficie globale de 500 000 m² de construit «si les terrains sont attribués», observe le dg-adjoint. Ce qui permettrait à ce projet partenarial de contribuer à «capter 30 à 40% du marché de logistique», relève le président d'APRC. Comme il permettra de résorber le déficit, à diminuer du poids de l'informel et à réduire les coûts, les «mutualiser». Voire, permettre de générer un gain de «7 milliards de dollars» pour l'économie algérienne, comme le relèvera le président du groupe SNTR, Abdellah Benmaârouf, en présence du ministre des Transports.

La réorganisation du secteur des transports enclenchée

L'opportunité pour Amar Ghoul de conforter la dynamique d'expansion du groupe SNTR et de prôner l'importance du partenariat. «Des projets importants de partenariat sont en maturation» dans le domaine de la logistique, indiquera le ministre en marge, relevant le souci de booster le développement du transport terrestre, notamment des marchandises. Notons dans ce contexte que le processus de réorganisation du secteur des transports, la restructuration des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) relevant du département d'Amar Ghoul, est impulsée et devrait être concrétisée selon le ministre durant l'année 2015. Ainsi, il indiquera que le dossier du transport maritime a été déjà finalisé et sera soumis à l'aval de l'exécutif tandis que l'étude de la réorganisation du transport terrestre a été enclenchée au niveau de la SGP concernée avant d'être examinée par les pouvoirs publics.

C. B.